

Communiqué de presse

ACCORD-CADRE

Signature de l'EDEC Eco-Prospective Commerce 2020-2022 entre l'Etat et les 19 branches professionnelles du commerce

Paris, le 11 février 2020. Les 19 branches professionnelles réunies au sein de l'Opcommerce signent un accord-cadre national d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Baptisé EDEC Eco-prospective commerce 2020-2022, ce nouvel accord intervient suite à l'appel à projets national à destination des branches professionnelles, lancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) par le ministère du Travail.

Cet EDEC s'articule autour de deux axes :

1/ Un axe Transition écologique. Un enjeu mondial et national dans lequel la filière du commerce s'investit pleinement par l'implication active des branches professionnelles, dans le but d'accompagner les entreprises à concourir à son accélération. Cet axe vise à répondre aux enjeux de la transition écologique de la filière commerce qui voit son modèle totalement transformé, avec un impact sur les métiers et les compétences des salariés.

Quatre fiches actions y sont déclinées comme autant de leviers opérationnels :

- Etude sur les impacts de la transition écologique sur les emplois et compétences du commerce à moyen terme
- Ingénierie de formation et pédagogique sur les compétences liées à la transition écologique
- Diagnostic et accompagnement des entreprises à l'enjeu de la transition écologique
- Transfert de compétences pour l'accélération de la transition écologique dans le commerce

2/ Un axe Démarche d'anticipation sur les métiers et compétences. A travers la création d'un portail agrégeant les données disponibles, il s'agit d'accompagner les branches professionnelles du commerce dans la transformation digitale des outils mis à leur disposition pour alimenter leurs travaux de prospective en matière d'évolution des emplois et des compétences. Les partenaires sociaux pourront analyser plus finement les données à leur disposition dans un but d'anticipation. Ces données contextualisées au niveau de chaque branche et de chaque territoire doivent aboutir à un accompagnement plus pertinent des 100 000 entreprises adhérentes à l'Opcommerce.

Une fiche action est dédiée à cette thématique qui consiste à la création d'un portail « Prospective Compétences Métiers » dédié au secteur du commerce.

Côté financement, cet EDEC bénéficie d'une enveloppe globale de 1 169 121 euros, financée à 50 % par le ministère du Travail dans le cadre du PIC. En tant qu'organisme relais, l'Opcommerce est mandaté par l'Etat et les partenaires sociaux des branches professionnelles pour mettre en œuvre les dispositions de l'accord-cadre et en assurer le suivi. Il en assure également le portage administratif et financier.

Contact Presse

Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com